

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 1

CONSOMMATION D'EAU DU ROBINET DÉCONSEILLÉE SECTEUR DE PINEY LESMONT

Troyes, le 8 juin 2023

L'Agence régionale de santé a procédé à une analyse de l'eau potable au captage de Lesmont, dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire.

Les résultats de cette analyse parvenus le mercredi 7 juin 2023 font état d'une non-conformité de l'eau potable sur un paramètre physico-chimique (paramètre hydrocarbures). Des prélèvements de recontrôle ont été effectués le 7 juin dès connaissance de cette non-conformité. Les résultats seront connus dans les jours qui viennent.

Dans l'attente des résultats et par mesure de précaution, il est **déconseillé** :

- **de consommer l'eau du robinet ;**
- **d'utiliser l'eau du robinet pour la cuisson des aliments**

aux habitants des communes suivantes : Val d'Auzon, Brévonnes, Pougy, Verricourt, Chalette-sur-Voire, Précly-Saint-Martin, Pel-et-Der, Radonvilliers, Mathaux, Lesmont, Précly-Notre-Dame, Blaincourt-sur-Aube, Molins-sur-Aube, Magnicourt, Piney.

Dès ce jeudi 8 juin à 8h30, la distribution d'eau embouteillée a commencé dans les communes concernées.

Cécile DINDAR, préfète de l'Aube, remercie l'ensemble des services mobilisés pour apporter une solution pérenne à cette situation.

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aubes.gouv.fr

 @Prefete10  @Prefetaube  @Prefet_10  aube.gouv.fr